

Bruxelles, le 4 août 2008

## **L'Union européenne réagit face aux inondations en Roumanie, en Ukraine et en Moldavie**

***Face à l'ampleur des inondations survenues en Moldavie, en Ukraine et en Roumanie, la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne ont réagi de manière rapide et efficace. Grâce au mécanisme communautaire de protection civile, l'aide la plus urgente, notamment des bateaux, des pompes, des générateurs, des appareils d'épuration de l'eau et des équipements d'urgence, fournis par les États membres, est déjà en route. Le Centre de suivi et d'information de l'UE (Monitoring and Information Centre, MIC) a envoyé des experts en Moldavie et en Ukraine pour faciliter sur place la coordination des opérations de secours. De plus, un expert de la Commission européenne dans le domaine de l'aide humanitaire effectue actuellement une évaluation des besoins en Ukraine.***

«Nous tenons à témoigner notre profonde sympathie aux familles des victimes de ces inondations» a déclaré M. Stavros Dimas, membre de la Commission chargé de l'Environnement et de la Protection civile. «La protection civile est une préoccupation européenne, et je suis heureux de constater que les États membres ont fait preuve de solidarité en répondant avec générosité aux demandes d'aide lancées par le centre de suivi et d'information. N'importe quel pays, qu'il soit membre de l'Union européenne ou non, peut nous demander de l'aide en cas de besoin.»

M<sup>me</sup> Benita Ferrero-Waldner, membre de la Commission chargée des Relations extérieures et de la Politique européenne de voisinage, a présenté ses condoléances à MM. Yuschenko, Président de l'Ukraine, et Voronin, Président de la Moldavie, et leur a déclaré que la Commission était disposée à examiner la question d'une aide communautaire éventuelle à la reconstruction si celle-ci devait se révéler nécessaire pour ces pays.

Les fortes précipitations qui se sont abattues la semaine dernière sur le bassin des Carpates ont eu des conséquences catastrophiques dans plusieurs pays situés en aval. Le MIC s'est chargé d'assurer la coordination de l'aide européenne. Le centre a reçu des trois pays concernés des demandes d'équipement spécifique qu'il a transmises à toutes les autorités chargées de la protection civile dans les États membres. La réaction de ces dernières a été rapide et généreuse.

Sur le terrain, les équipes du MIC travaillent en étroite coopération avec les experts de la délégation de la Commission européenne et de la direction générale de l'aide humanitaire. Vendredi dernier, le 1<sup>er</sup> août, la Commission européenne a envoyé un de ses experts dans le domaine de l'aide humanitaire en Ukraine afin qu'il puisse évaluer les besoins et suivre les opérations de secours déployées au cours du week-end avec une mission envoyée par la Belgique.

De plus, deux équipes d'experts de l'UE réunies par le MIC sont arrivées aujourd'hui à Kiev et à Chisinau. Elles se rendront avec les experts de la Commission dans l'ouest de l'Ukraine et dans les régions sinistrées de Moldavie afin d'évaluer les besoins de reconstruction et d'aide en matière de protection civile. Elles faciliteront également la coordination des secours fournis par l'Union européenne et en contrôleront l'utilisation.

La Commission est prête à réagir en cas d'appel à l'aide humanitaire internationale et à examiner en détail la possibilité d'accorder une aide financière européenne à la reconstruction si une telle aide lui était demandée.

La Commission est donc prête à envisager, si on le lui demande, l'octroi d'une aide humanitaire et d'une aide à la reconstruction, en fonction des besoins.

### **Aide en faveur de la Roumanie**

Bien que les pluies aient maintenant diminué d'intensité en Roumanie et que la situation se soit améliorée le long des fleuves Siret et Tisza, les inondations se poursuivent le long du Prut, où la situation continue de se dégrader.

Les inondations ont déjà fait cinq morts dans ce pays et détruit près de 100 habitations. Plus de 1 000 kilomètres de routes ont été endommagées et 45 kilomètres de digues, submergées. Le pays a lancé un appel pour obtenir des générateurs, des digues et du géotextile. Quelque 47 générateurs ont déjà été mis à disposition par l'Autriche, la République tchèque, le Danemark, la Lituanie et la République de Slovaquie. La Pologne a également envoyé 15 000 m<sup>2</sup> de géotextile stabilisateur. Le MIC a aussi fourni des générateurs supplémentaires envoyés par la Suisse.

### **Aide en faveur de l'Ukraine**

Les inondations, qui avaient commencé dans le nord-ouest de l'Ukraine, frappent maintenant le sud-ouest du pays. Selon les estimations, près de 15 000 personnes seraient sinistrées et trente personnes au moins seraient décédées. Six régions du pays ont été touchées, les dégâts les plus importants se situant sur les rives du Dniester et du Prut. L'UE a envoyé une équipe de trois experts, qui devraient arriver ce soir en Ukraine pour se rendre demain dans les régions sinistrées, où ils contribueront à la coordination des secours. Outre les experts, l'UE a également envoyé des bateaux, des tentes et des sacs de couchage fournis par la République tchèque, la République slovaque, l'Estonie et l'Espagne.

### **Aide en faveur de la Moldavie**

En dessous de l'Ukraine, la Moldavie a également été durement touchée et dénombre 99 maisons détruites et 882 inondées. Plus de 7 000 personnes ont dû être évacuées de douze régions et la situation pourrait encore se dégrader. De nombreuses digues le long du Dniester ont été complètement détruites.

L'UE a envoyé une équipe de six experts en Moldavie, et la République tchèque et l'Estonie ont envoyé des bateaux, des pompes, des générateurs et des bottes en caoutchouc.

## **Informations générales**

Le mécanisme communautaire de protection civile facilite et soutient la mobilisation et la coordination des secours relevant de la protection civile fournis par les États dans les cas d'urgence majeure. Le Centre de suivi et d'information (MIC), géré par la Commission européenne à Bruxelles, est l'organe opérationnel du mécanisme communautaire de protection civile. Il fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et permet aux pays d'avoir accès à la plateforme communautaire de protection civile. Tout pays touché par une catastrophe majeure – qu'il soit ou non membre de l'UE – peut introduire une demande d'assistance par l'intermédiaire du MIC. Lorsqu'une urgence se déclare, le MIC coordonne l'échange de demandes et d'offres de secours et fournit aux États qui participent au mécanisme, ainsi qu'aux autres parties intéressées, des informations sur la capacité de réaction et d'intervention dans le domaine de la protection civile.

**Pour en savoir plus:** <http://ec.europa.eu/environment/civil/prote/mic.htm>